



## Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 21 octobre 2022

### Convention de versement d'une subvention à l'office public de l'habitat Cannes Pays de Lérins pour la résidence Nouvelle Vague à Cannes

**Le conseil d'administration,**

Vu le rapport présenté aux administrateurs lors de la séance du conseil d'administration du 21 octobre 2022 ainsi que les échanges en séance,

#### DECIDE

##### Article un :

Le versement d'une subvention de 863 000 euros issue de crédits dédiés versés par le CNOUS est approuvé.

##### Article deux :

La directrice générale du Crous est autorisée à signer la convention afférente, annexée à la présente délibération.

Fait à Nice, le 21 octobre 2022

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon  
Bernard BEIGNIER

Représenté par la Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la  
Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
Fabienne BLAISE

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 20
Membres présents : 18	Contre : 0
Membres représentés : 2	Abstention : 0
Votants : 20	